



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies du bétail

Question écrite n° 69244

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les recherches de l'agence française de sécurité alimentaire concernant la viande bovine. En France, pour lutter contre l'épidémie d'encéphalite spongiforme bovine, l'ensemble d'un troupeau est abattu lorsque l'une des bêtes lui appartenant est contaminée. Cette politique systématique a bien entendu pour but de circonscrire l'épidémie et d'assurer la sécurité alimentaire de nos concitoyens. Néanmoins, elle est particulièrement traumatisante pour les propriétaires des troupeaux abattus d'autant que l'évaluation de ces pratiques est mal connue. Dans un souci d'assurer l'information de la population mais également des éleveurs, il lui demande l'état d'avancement des recherches de l'AFSA sur l'abattage systématique des troupeaux après découverte d'un cas d'ESB en son sein et sur l'épidémie en général.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69244

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6589